

**STAGE DE MUSIQUE 2008  
DU DIMANCHE 20 AU SAMEDI 26 AVRIL**

Bonjour !

Nous sommes heureux de vous présenter le stage de musique de chambre organisé au Château de Méridon ( agrée jeunesse et sports) à Chevreuse, dans les Yvelines.

Notre but est d'immerger de jeunes instrumentistes dans un bain de musique pendant une semaine ,de façon à faire découvrir et développer l'application de leurs cours hebdomadaires d'instrument par la pratique de la musique d'ensemble.

Les cours d'instrument seront encadrés par:

**Odile BOURIN**

*Professeur de violoncelle  
aux conservatoires de  
Paris 10ème et des Lilas ( 93)*

**Claude NIVET-BERRETTE**

*Professeur de violon aux conservatoires de  
Neuilly sur Marne et des Lilas (93)*

**Marie Christine MARTINIE-MYRON**

*Professeur de violon à Chaville (92)*

**Caroline SIMONNOT**

*Professeur d'alto au conservatoire  
d'Ivry sur Seine (94)*

L'encadrement en dehors des cours de musique sera assuré par:

**Céline BERRETTE**

*Institutrice. Titulaire du BAFA*

**UN CADRE EXCEPTIONNEL**

Calme et verdure font de Méridon un cadre exceptionnel pour un stage.  
Afin de préserver la qualité de l'accueil, et la disponibilité réservée à chacun des élèves, le nombre des stagiaires sera limité à 30.

**ACCUEIL DES STAGIAIRES**

Le dimanche 20 avril entre 14h30 et 15h30

**ORGANISATION DES JOURNÉES**

Les cours auront lieu le matin et en fin d'après-midi.  
Le reste de la journée sera consacré à des jeux, promenades, etc....  
Les soirées seront consacrées à la lecture, à des jeux de société, ou..... à la musique.

Chaque élève devra se munir d'un pupitre étiqueté à son nom.

Les violoncellistes devront obligatoirement apporter leur planchette.

**CONCERT DE CLÔTURE**

le Samedi 26 avril à 14h30 ,suivi d'un cocktail et de l'assemblée générale de l'association.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT**

A verser avant le 31 Janvier 2008 :

- 20 € d'adhésion à l'association (chèque à l'ordre de "Musique à Méridon")
- et 100€ d'arrhes (chèque à l'ordre du Centre culturel Franco-Néerlandais).

Le solde de 430€, comprenant hébergement, pédagogie et encadrement, sera payable à l'arrivée (chèque à l'ordre de "Musique à Méridon").  
Devis ou facture à disposition pour votre Comité d'entreprise.

Le transport reste à la charge des stagiaires.

Nom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Instrument \_\_\_\_\_

Niveau \_\_\_\_\_

Ecole de musique \_\_\_\_\_

Professeur \_\_\_\_\_

Police d'assurance  
Nom et numéro \_\_\_\_\_

Signature  
Représentant Légal \_\_\_\_\_